Affaire Sarah Halimi : Julien Bayou crée la polémique en évoquant “l’émoi de la communauté juive” (MàJ)

19/04/2021 à 11h46



19/04/21

Le secrétaire national d’Europe Écologie Les Verts a évoqué la peine «de la communauté juive». Des mots que ses détracteurs, qui préfèrent parler de «communauté nationale», lui reprochent.

> *C’est la communauté…nationale qui s’est émue de l’absence de jugement du meurtrier de #SaraHalimi ! Défendons notre nation une et indivisible. C’est ça la France, une France que certains ne cessent de diviser et de fracturer. https://t.co/0UdpLMFFwl*
>
> *— Valérie Pécresse (@vpecresse) April 18, 2021*

« *Il y a une émotion très forte chez tous les Français* », a également insisté le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, sur Europe 1 ce lundi matin.

Après cette controverse, Julien Bayou a tenu à « *préciser sa*

pensée ». « Quand un juif est attaqué, c'est toute la France qui est attaquée. J'ai parlé de la communauté juive en particulier parce que les juifs en France sont particulièrement touchés par ces actes de plus en plus barbares et de plus en plus nombreux », a-t-il expliqué au micro d'Europe 1.

Le Figaro

18/04/21

> *L'assassin de #SarahHalimi n'est pas fou, la justice considère qu'il était touché par une bouffée délirante juste cette nuit-la, pour avoir fumé un joint qui lui est monté au cerveau.*
> *Ça devient insupportable, les gens qui veulent légitimer l'absurdité de cette affaire. https://t.co/u8gJv9e5Xw*
>
> *— Noémie Halioua (@NaomiHalll) April 18, 2021*

> *«C'est de la barbarie, si vous jugez quelqu'un qui ne sait pas ce qu'il fait. Mais nous devons à tout prix conserver ce principe, "on ne juge pas les fous".» #SarahHalimi @julienbayou #LeGrandJury https://t.co/UpJ4V6Dl9U pic.twitter.com/eTiMGIq9bT*
>
> *— Le Figaro (@Le_Figaro) April 18, 2021*

En lien :

Le frère de Sarah Halimi témoigne : le meurtrier Kobili Traoré se fait appeler Fofana sur Facebook, comme Youssouf Fofana, le tueur d'Ilan Halimi

Affaire Sarah Halimi : pas de procès pour le meurtrier Kobili Traoré jugé irresponsable de ses actes (MàJ)